Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET

TARIFS MUNICIPAUX

applicables au 01 janvier 2027
par délibération n°145-2026 du 29/09/2026

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

SALLES COMMUNALES					
Désignation	**Caution**		**1/2 journée**	**1 jour**	**Week-end** (samedi & dimanche)
	Association	**Particulier**			
Associations locales ouvertes au public					
Salle culturelle	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Espace Sirougnet (salles)	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Salle polyvalente	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Salle des jeunes	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Salle des sports	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Maison des associations	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Particuliers habitant la commune					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnet (salles)	-	350,00 €	-	265,00 €	400,00 €
Salle polyvalente	-	350,00 €	-	135,00 €	200,00 €
Salle des jeunes	-	350,00 €	-	95,00 €	160,00 €
Salle des sports	-	-	-	-	-
Maison des associations	-	-	-	-	-
Associations hors commune					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnet (salles)	350,00 €	-	-	800,00 €	1 060,00 €
Salle polyvalente	350,00 €	-	-	400,00 €	530,00 €
Salle des jeunes	350,00 €	-	-	265,00 €	400,00 €
Salle des sports	350,00 €	-	-	265,00 €	400,00 €
Maison des associations	-	-	-	-	-
Particuliers hors commune					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnet (salles)	-	350,00 €	-	800,00 €	1 060,00 €
Salle polyvalente	-	350,00 €	-	400,00 €	530,00 €
Salle des jeunes	-	350,00 €	-	265,00 €	400,00 €
Salle des sports	-	-	-	-	-
Maison des associations	-	-	-	-	-
Entreprises locales					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnet (salles)	-	-	-	1,00 €	-
Salle polyvalente	-	-	-	1,00 €	-
Salle des jeunes	-	-	-	1,00 €	-
Salle des sports	-	-	-	-	-
Maison des associations	-	-	-	-	-
Salles municipales à des fins de formations					
Cuisine professionnelle	-	-	-	170,00 €	-
Salle de cours	-	-	50,00 €	70,00 €	-
Espace Sirougnet : salle Dassault	-	-	-	70,00 €	-
Salle municipale à des fins de séminaires ou autres					
Salle culturelle	-	-	-	400,00 €	500,00 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

CONCESSIONS DE CIMETIERE					
Dénomination	**Durée**	**m²**	**Tarif/m²**	**Tarif concession**	***Dimension (en m) Longueur x largeur***
Concession	Trentenaire	4,50	22,00 €	99,00 €	*3,00 x 1,50*
Concession	Trentenaire	7,50	22,00 €	165,00 €	*3,00 x 2,50*
Concession	Trentenaire	9,00	22,00 €	198,00 €	*3,00 x 3,00*
Columbarium	30 ans	/	/	609,00 €	/

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

JEUNESSE

ACCUEIL PERISCOLAIRE AVANT OUVERTURE ET APRES FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ouverture de 07h45 à 09h00 et de 17h00 à 18h15				PERISCOLAIRE (pendant le temps scolaire)	
Habitants	**Quotient familial**	**Tarifs par enfant**		**MATIN (L-M-J-V) 07h45-08h30**	**SOIR (L-M-J-V) 16h30-18h15**
		Matin et soir	**Matin ou soir**		
Élève scolarisé dans la commune de résidence*	QF ≤ 350	1,40 €	0,75 €	0,35 €	0,90 €
	350 ≤ QF ≤ 550	2,15 €	1,10 €	0,55 €	1,45 €
	550 ≤ QF ≤ 750	2,40 €	1,25 €	0,60 €	1,65 €
	750 ≤ QF ≤ 1000	2,70 €	1,40 €	0,70 €	1,90 €
	1000 ≤ QF ≤ 1200	3,00 €	1,55 €	0,80 €	2,10 €
	1200 ≤ QF ≤ 1500	3,20 €	1,70 €	0,85 €	2,30 €
	QF ≥ 1500	3,45 €	1,85 €	0,95 €	2,50 €
Élève scolarisé hors de la commune de résidence*	QF ≤ 750	3,45 €	1,85 €	0,95 €	2,50 €
	750 ≤ QF ≤ 1200	4,10 €	2,10 €	1,05 €	2,95 €
	QF ≥ 1200	4,80 €	2,45 €	1,20 €	3,40 €

**"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénot du 17/04/2008)"*

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

RESTAURANT MUNICIPAL		
JEUNESSE		
Habitants	**Quotients familiaux**	**Repas**
Élève scolarisé dans la commune de résidence*	QF ≤ 350€	1,25 €
	350€ ≤ QF ≤ 550€	2,00 €
	550€ ≤ QF ≤ 750€	2,30 €
	750€ ≤ QF ≤ 1000€	2,60 €
	1000€ ≤ QF ≤ 1200€	2,95 €
	1200€ ≤ QF ≤ 1500€	3,40 €
	QF ≥ 1500€	3,80 €
Élève scolarisé hors de la commune de résidence*	Hors commune	4,80 €
Menu PAI		1,50 €

**"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénot du 17/04/2008)"*

AUTRES	
Extérieurs : agents communaux, pompiers, enseignants, stagiaires	5,20 €
Organisme de formation (livraison sur place incluse)	7,50 €
Complément Pique -nique (chips, fromage, compote)	1,50 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS (vacances scolaires sauf Noël)
PERISCOLAIRE DU MERCREDI (plan mercredi)
ALSH : ouverture de 09h00 à 17h00

Habitants	Quotients familiaux	Tarifs par enfant		
		Journée	1/2 journée	1/2 journée avec repas
Enfant domicilié dans la commune de résidence*	QF ≤ 350	7,90 €	1,80 €	3,95 €
	350 ≤ QF ≤ 550	8,15 €	1,95 €	4,10 €
	550 ≤ QF ≤ 750	8,85 €	2,30 €	4,45 €
	750 ≤ QF ≤ 1000	9,60 €	2,65 €	4,80 €
	1000 ≤ QF ≤ 1200	11,00 €	3,35 €	5,50 €
	1200 ≤ QF ≤ 1500	12,40 €	4,05 €	6,20 €
	QF ≥ 1500	13,10 €	4,40 €	6,60 €
Enfant domicilié hors de la commune de résidence*	QF ≤ 750	13,10 €	4,40 €	6,60 €
	750 ≤ QF ≤ 1200	14,90 €	5,30 €	7,50 €
	QF ≥ 1200	16,70 €	6,20 €	8,40 €

**"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénot du 17/04/2008)"*

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

JEUNESSE

SPORTS VACANCES

Habitants	QUOTIENTS FAMILIAUX	Journée avec repas (9h-17h)	Matin et soir Péri-ALSH (07h45-09h00 et 17h00-18h15)	Matin ou soir péri-ALSH (07h45-09h00 et 17h00-18h15)
Enfant domicilié dans la commune de résidence*	QF ≤ 350€	7,90 €	1,40 €	0,75 €
	350€ ≤ QF ≤ 550€	8,15 €	2,15 €	1,10 €
	550€ ≤ QF ≤ 750€	8,85 €	2,40 €	1,25 €
	750€ ≤ QF ≤ 1000€	9,60 €	2,70 €	1,40 €
	1000€ ≤ QF ≤ 1200€	11,00 €	3,00 €	1,55 €
	1200€ ≤ QF ≤ 1500€	12,40 €	3,20 €	1,70 €
	QF ≥ 1500€	13,10 €	3,45 €	1,85 €
Enfant domicilié hors de la commune de résidence*	QF ≤ 750	13,10 €	3,45 €	1,85 €
	750 ≤ QF ≤ 1200	14,90 €	4,10 €	2,10 €
	QF ≥ 1200	16,70 €	4,80 €	2,45 €

**"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant.*

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 033-213305402-20260929-145_2026-DE

REPAS À DOMICILE	
Désignation	**Repas**
Repas adultes portage à domicile hors commune	7,20 €
Repas adultes portage à domicile résidents commune	7,00 €